



Aische, le 6 avril 2017

Chère marraine, cher parrain ou donateur,

Voici le courrier de printemps contenant votre **attestation fiscale**.

Vous trouverez également le descriptif des nouveaux boursiers de l'école pour cette année scolaire.

Des 92 enfants que nous soutenons cette année, 22 sont arrivés en septembre en petite section. La sélection de ces enfants boursiers et demi-boursiers se fait toujours après enquête et l'octroi ou non de la bourse est décidé par un comité spécifique dont Saïdat fait partie.

Les critères ne se limitent pas aux seuls revenus des parents, mais il est également pris en considération la possession d'une parcelle de terre ou d'animaux, le contexte familial, les frais pouvant survenir lors d'un problème de santé, ...

L'inexistence d'une sécurité sociale, contribue à maintenir beaucoup de familles dans la précarité. La difficulté de se faire soigner sur place par manque d'infrastructure peut faire basculer la vie de toute une famille. Certains essayeront de se rendre à Mayotte au péril de leur vie, d'autres essayeront du côté de Madagascar, mais la plupart n'auront pas les moyens de quitter leur île ou se rendront tout au plus en Grande Comore.

Comme vous pouvez le lire dans le descriptif ci-joint, les salaires ne sont pas très élevés (en majorité entre 30 00 KMF et 70 000 KMF) malgré un coût de la vie très haut en proportion. 500 KMF valent 1 €.

Vous pourrez constater que même des institutrices travaillant dans l'école ont parfois des problèmes à joindre les 2 bouts malgré un revenu fixe. Le salaire n'étant que de 65 000 KMF (130 €), il ne permet pas de faire vivre toute une famille. C'est pourquoi, la majorité des employés sont obligés de gagner de l'argent en faisant des petits boulots en plus de leur métier principal.

En vous remerciant de tout cœur pour votre précieux soutien,

Fabrice Lacroix
Président